

Consignes d'utilisation

Échantillonnage des poussières inhalables et respirables dans l'air (Code 924)

Cette méthode d'échantillonnage prélève la fraction inhalable des poussières aéroportées telle que décrite dans la section 2.3 Aérosols du *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'IRSST*.

Résumé de la méthode d'échantillonnage et d'analyse

Un volume connu d'air est aspiré au travers d'une cassette DRS (**code matériel 924**). La cassette DRS, avec filtre CPV encapsulé et mousse de polyuréthane (PU), **code 924**, est utilisée pour obtenir **une mesure gravimétrique SEULEMENT**.

Informations/paramètres techniques

Filtre : Filtre encapsulé CPV prépesé + mousse PU prépesé, 25 mm, 5 µm

Débit prescrit : 2,0 L/min

Valeur minimum rapportée (VMR) : [voir site Web de l'IRSST](#)

Volume : varie en fonction de la valeur de référence utilisée



Instruction pour l'échantillonnage

- Retirer les 2 capuchons noirs de l'échantillonneur (Figure 1-A) et les garder dans un endroit sûr car ils seront nécessaires pour l'entreposage et le retour au laboratoire. **Il ne faut jamais toucher avec ses doigts le pourtour de la cassette DRS (pièce cylindrique translucide) dépassant de la cassette et tout contact avec d'autres objets devrait être évité.**
- La procédure à suivre est la même que pour tout autre échantillonnage de poussières avec cassette fermée (au besoin, consulter le *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'IRSST*), seul l'ajustement du débit de la pompe s'effectue de façon différente (voir point suivant).
- Pour l'ajustement du débit, utiliser l'adaptateur fourni (Figure 1-B) permettant de mesurer adéquatement le débit de la cassette DRS.
- **IMPORTANT** : Le débit **prescrit** pour la cassette DRS est de **2,0 L/min**.
- Une fois l'échantillonnage terminé, retirer la cassette DRS du train d'échantillonnage avec soins pour éviter toute perte de poussières et remettre les capuchons noirs aux endroits appropriés.
- Entreposer les cassettes à l'horizontal, l'orifice vers le haut, dans un contenant de manière à réduire les vibrations le plus possible pendant le transport. Les échantillons sont prêts à être envoyés au laboratoire.
- L'envoi d'échantillons doit inclure au moins un témoin conformément au *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'IRSST*.



Figure 1. cassette DRS avec capuchons (A) et avec adaptateur pour calibration (B)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SAC-Labo au sac.labo@irsst.qc.ca ou au 514-288-1551 poste 315